

Pour un financement des arts équitable et conséquent

Propositions pré-budgétaires

présentées

au

Comité permanent des finances

par

Le Mouvement pour les arts et les lettres

Montréal

5 septembre 2006

1. Sommaire

Alors que le *Comité permanent des finances* amorce ses audiences, le Mouvement pour les arts et les lettres, le M.A.L., représentant 14 000 artistes, artisans, écrivains et travailleurs culturels du Québec, adresse ses recommandations au gouvernement fédéral.

Le secteur artistique canadien est en pleine croissance, et ce, à de multiples égards. La production artistique croît à un rythme soutenu. Le nombre d'artistes augmente davantage que celui de la population active totale, soit 29 % contre 10 % entre 1991 et 2001¹. La demande des ménages en ce qui a trait à la consommation de produits ou de services culturels croît elle aussi. Elle représente à ce jour 22,8 milliards, soit plus du triple des fonds publics injectés dans le domaine de la culture au Canada².

Au Québec, le secteur de la culture et des communications représente 12,7 milliards soit environ 7,7 % du PIB³. Or, la mesure de l'évolution des dépenses publiques en culture et en communications montre que celles-ci tendent à diminuer.

Ce sous-financement chronique des artistes et des organismes artistiques menace de manière permanente la vivacité de la création de chez nous. Cet état de fait a été maintes fois souligné, discuté, admis. Le constat évidemment inquiète. Mais au-delà du simple réquisitoire, il doit nous conduire vers une véritable prise de position politique et identitaire en faveur de nos artistes et de la création d'ici.

Aussi, le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) réclame aujourd'hui **une augmentation de 100 M\$ à l'allocation budgétaire annuelle du Conseil des Arts du Canada**. Cet organisme travaille au Québec en complémentarité avec le Conseil des arts et des lettres du Québec. Son mode de fonctionnement équitable et transparent, de même que le soutien qu'il accorde tant aux artistes et aux organismes établis qu'à ceux de la jeune génération, en font un organisme essentiel non seulement pour les arts, mais aussi pour l'ensemble de la communauté québécoise.

Le M.A.L. espère donc trouver, auprès du *Comité permanent des finances*, une oreille non seulement attentive mais intéressée à agir concrètement et rapidement en faveur des artistes et de la création d'ici.

¹ Hill Strategies, Recherche pour les arts, *Statistiques essentielles sur les arts au Canada*, Mai 2005.

² Hill Strategies, *Idem*.

³ Gouvernement du Québec, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat, *Chiffres à l'appui*, 2005, p. 7.

2. Le Mouvement pour les arts et les lettres

Le Mouvement pour les arts et les lettres, le M.A.L., représente les 14 000 artistes, artisans, écrivains et travailleurs culturels qui tentent de gagner leur vie avec la création, l'exécution et la diffusion d'œuvres dans les domaines des arts médiatiques, des arts du cirque, de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la littérature et des métiers d'art. Le M.A.L. représente les artistes et les organismes œuvrant dans toutes ces disciplines, lesquels ont en partage la création et la diffusion d'une culture originale, forte et distinctive. Il regroupe huit organisations nationales et treize organisations régionales du secteur des arts et des lettres : le Conseil québécois du théâtre, le Conseil québécois de la musique, le Conseil des métiers d'art du Québec, le Conseil québécois des arts médiatiques, le Regroupement québécois de la danse, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec et En piste, le Regroupement national des arts du cirque auxquels s'ajoutent les Conseils régionaux de la culture de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, du Centre du Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la région de Québec-Chaudière-Appalaches.

Le Mouvement pour les arts et les lettres est donc né de la nécessité de préserver une vie artistique et culturelle riche et dynamique où les artistes peuvent espérer s'épanouir. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement des budgets du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des Arts du Canada et des budgets de création de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en sachant pertinemment que favoriser une augmentation de la création apporte invariablement davantage de production et davantage de diffusion, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels. Le Mouvement réclame également un budget adéquat au ministère de la Culture et des Communications du Québec et la mise en place d'un filet de sécurité sociale pour les artistes. Ainsi, le M.A.L. constitue le véhicule par lequel les artistes proclament l'urgence, la nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la création, de la production et de la diffusion. Le M.A.L., c'est la voix unifiée des revendications des artistes et des organismes du milieu des arts et des lettres.

3. Le visage des arts et des organismes artistiques au Québec

« ... On peut prévoir que les [organisations] culturelles du Canada vont continuer à croître à un rythme deux fois plus grand que celui du reste du marché canadien de l'emploi. »

Gouvernement du Canada, *Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada*, p. 8

La vivacité du secteur artistique au Québec n'est plus à démontrer. Les Québécois ont été témoins, durant la dernière décennie, de succès flamboyants tout autant que de réussites plus modestes, mais essentielles à l'avancement des disciplines artistiques. On pense aisément à un Robert Lepage (théâtre), un René Derouin (arts visuels) ou à une Marie Chouinard (danse) qui ont marqué les scènes locale et internationale. On pense aussi à la Compagnie *Mathieu, François et les autres*, jeune compagnie de

théâtre acclamée partout, ou à un ensemble musical comme *Les Boréades*, qui tourne essentiellement à l'international depuis plusieurs années.

Il faut ajouter que le Québec compte de plus en plus d'artistes et de travailleurs culturels. Ces derniers occupent une part toujours plus importante de la population active, passant de 2,5 % en 1991 à 2,9 % en 2001⁴, soit 107 715 personnes.

Pourtant, la réalité financière des artistes et des organisations qui supportent leur création est cruelle et difficile. Dans l'ensemble, 44,4 % d'entre eux ont des revenus de moins de 20 000 \$⁵. S'ils sont fortement scolarisés (40 % de ces artistes détiennent un diplôme universitaire), ils comptent parmi le quart inférieur du revenu moyen des groupes professionnels, avec des revenus de moins de 23 500 \$ en moyenne. Dans cinq professions artistiques, 50 % des artistes ont un revenu médian de 10 000 \$. Peu d'entre eux peuvent donc prétendre à des conditions de vie et de pratique artistique décentes⁶.

Les organismes artistiques sont essentiellement des organisations à but non lucratif. S'ils représentent environ 8,5 % de tous les OBNL canadiens, tous secteurs d'activités confondus, ils bénéficient d'un financement public largement inférieur (28 % contre 49 %), ont des revenus autonomes plus élevés (50 % contre 35 %) et reçoivent légèrement plus de dons (17 % contre 13 %)⁷.

4. Le Conseil des Arts du Canada : véhicule essentiel de soutien des arts au Québec

« ... Nous possédons les compétences, le talent et l'imagination pour produire des créations incroyables, mais nous n'avons pas le financement de base suffisant pour soutenir les infrastructures organisationnelles [et] les efforts des gestionnaires artistiques et des administrateurs... »

Conseil des Arts du Canada, communiqué, 2 novembre 2004

«... Le gouvernement fédéral actuel a annoncé au printemps que le budget du Conseil des Arts du Canada serait augmenté de 50 millions \$ au cours des deux prochaines années. Cette annonce, quoique réjouissante pour les milieux culturels, aura un faible impact positif sur le développement et le soutien des milieux artistiques canadiens. (...) le budget du Conseil n'avait pas suivi le rythme de l'inflation depuis de nombreuses années et (...) durant quelques années, le gouvernement fédéral avait même diminué sa contribution au Conseil. Donc les arts sont rudement pénalisés (...)

J'appuie la demande du [Mouvement pour les arts et les lettres afin] qu'à partir de 2008, une nouvelle augmentation de 100 millions \$ soit ajoutée au budget du Conseil afin d'atteindre les 150 millions, [ce] qui permettrait au Conseil de réserver des sommes pour les arts émergents et, en même temps, de consolider les subventions aux organismes et institutions dont la valeur de leur subvention a décliné au cours des ans. »

⁴ Observatoire de la culture et des communications, *Statistiques principales de la culture et des communications au Québec*, édition 2006, p. 106.

⁵ *Pour mieux vivre de l'art*, Ministère de la Culture et des Communications, 2001.

⁶ Hill Stratégies, *idem*.

⁷ Hill Stratégies, *idem*.

Le Conseil des Arts du Canada représente aux yeux du M.A.L. un organisme efficace. Son mode de fonctionnement est clair et fondé sur une évaluation de la valeur artistique par des comités de pairs. Son processus de même que ses décisions sont pertinents, crédibles et transparents. Il contribue pour une part significative (soit plus de 30%) au financement des arts au Québec.

Aussi, et considérant l'urgence pour le milieu que soient injectées de nouvelles sommes de financement pour le soutien des artistes et des organismes, **le M.A.L. recommande vivement que le Conseil des Arts du Canada reçoive une augmentation de son allocation budgétaire de 100 M\$ annuellement.**

Le Mouvement pour les arts et les lettres estime qu'il faudrait environ 180 M\$ pour que soient supportés décentement, mais au seuil minimum, les artistes et les organismes artistiques québécois. Actuellement, l'intervention combinée du Conseil des Arts du Canada et du Conseil des arts et des lettres du Québec se chiffre à 114 M\$⁸. Les nouvelles sommes annoncées en juin dernier pour le Conseil des Arts du Canada permettront au Québec d'obtenir environ 12 M\$ supplémentaires, auxquels le M.A.L. espère que s'ajouteront prochainement les 18 M\$ qu'il demande pour le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Une augmentation récurrente de 100 M\$ pour le Conseil des Arts du Canada signifierait environ 30 M\$ de plus pour les artistes et les organismes québécois, ce qui nous permettrait d'atteindre notre seuil minimal de 180 M\$.

Le soutien accordé par le Conseil des Arts du Canada aux artistes et aux organismes artistiques québécois vient compléter l'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec. Même si ce dernier a joué au Québec un rôle fondamental, il ne pourrait supporter décentement les arts d'ici sans l'aide du gouvernement fédéral. Le rôle du Conseil des Arts du Canada est donc vital.

5. Pour les citoyens avant tout

D'abord et avant tout, la vitalité de la création artistique québécoise bénéficie aux citoyens. Les arts et la culture contribuent à la part intangible de la vie en société, à la définition de l'identité et au développement de la créativité et de l'innovation.

Une récente étude, menée par Ipsos-Reid, montre que 90 % des citoyens canadiens considèrent que les arts sont essentiels à la vie en société et 96 % d'entre eux les considèrent fondamentaux en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants⁹. Les dépenses des Québécois en matière de culture ont crû de 27 % entre 1997 et 2003¹⁰, ce qui permet de penser que les Québécois partagent cette opinion.

⁸ 72 M\$ proviennent du Conseil des arts et des lettres du Québec et 42 M\$ du Conseil des Arts du Canada.

⁹ Ipsos-Reid, Focus on the Arts 2000.

¹⁰ Hill Strategies, « Les consommateurs québécois ont dépensé 4,8 milliards de dollars au chapitre de la culture en 2003 », 31 mai 2005.

Cet aspect n'est pas à négliger. La fréquentation des arts offre non seulement aux enfants des expériences inédites qui enrichissent ou consolident certains apprentissages; elle développe aussi chez eux l'ouverture, la tolérance, la curiosité et le désir d'innover qui leur seront si précieux une fois devenus adultes.

De manière semblable, les citoyens eux-mêmes trouvent dans la fréquentation des arts et de la culture, voire dans la pratique amateur de disciplines artistiques, une occasion d'enrichissement et de développement de leurs habiletés.

6. Des bénéfiques pour les entreprises

« En période de mondialisation de l'économie, quand les sociétés subissent de plus en plus la concurrence de l'économie internationale et les pressions qu'elle exerce, le rôle de la culture, en tant que force unificatrice, prend une importance vitale. »

Réponse du gouvernement fédéral aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, p.80

a) Des retombées économiques concrètes

On a longtemps sous-estimé la contribution des arts à l'économie. Pourtant, le financement des arts par l'État a des retombées économiques concrètes. Depuis quelques années, les artistes ont décidé de mettre les décideurs politiques et économiques au fait du rôle moteur que le domaine artistique joue dans l'économie.

Certains chiffres sont frappants. Les arts et la culture représentent au Québec :

- 3,8 milliards de dollars;
- 82 370 emplois;
- 2,3 milliards de dollars de revenus de travail;
- 920,5 millions de dollars de revenus pour les gouvernements¹¹.

Au chapitre des dépenses et de l'activité économique qu'entraîne la culture, on souligne les chiffres suivants :

- Les Québécois ont dépensé 4,8 milliards de dollars au chapitre de la culture en 2003;
- A l'échelle canadienne, les dépenses pour les produits et services culturels en 2003 représentent davantage que les dépenses **réunies** de tabac, d'alcool et de jeux de hasard¹².

¹¹ Gouvernement du Québec, *Chiffres à l'appui*, 2005.

¹² Hill strategies, Recherche pour les arts, communiqué, 31 mai 2005.

b) Un facteur attrayant

Outre l'impact direct qu'ont les activités artistiques sur l'économie québécoise, le dynamisme des organismes artistiques est souligné par les grandes entreprises comme étant un élément attrayant majeurs dans le travail de prospection de travailleurs professionnels. Le soutien de ces entreprises à la communauté culturelle, tout autant que celui accordé aux sports ou à la vie sociale, fait partie de leur rôle de bon citoyen corporatif, en même temps qu'il dynamise le tissu social des communautés où elles sont installées¹³.

c) Un rôle essentiel dans le rayonnement et le développement des entreprises

Les arts jouent un rôle-clé dans le rayonnement et l'image que les entreprises désirent dégager auprès des investisseurs internationaux. L'intervention de la Chambre de Commerce de Montréal dans la conception de la nouvelle Politique culturelle de Montréal est un exemple de l'intérêt qu'y porte le milieu des affaires.

Dans un mémoire déposé lors des étapes de consultation préalables à l'élaboration de cette Politique, la Chambre de commerce de Montréal reconnaissait, en 2004, au secteur créatif et artistique un rôle moteur non seulement dans l'économie de la métropole, mais aussi dans l'image que reflète la métropole auprès des investisseurs internationaux :

Un des éléments structurants de cette compétitivité est précisément l'image que projette la métropole sur la scène internationale. (...) Aux yeux de la Chambre, si de nombreux éléments doivent faire partie de cette image de marque, la culture demeure un incontournable¹⁴.

Même son de cloche du côté du *Conseil canadien des chefs d'entreprises*, qui affirme que « les entreprises reconnaissent de plus en plus que le développement de collectivités vibrantes et créatrices a un impact direct sur leur compétitivité, notamment en les aidant à attirer, développer et motiver leurs employés¹⁵. »

d) Un élément-clé dans le contexte économique actuel

Enfin, le dynamisme artistique apparaît encore plus fondamental quand vient le temps, pour les métropoles canadiennes, de se positionner sur l'échiquier des grandes villes internationales :

Dans ce même contexte de mondialisation et de montée de la nouvelle économie, le portrait des grandes villes du monde s'est radicalement transformé et leur hiérarchie s'est considérablement remodelée, tant au plan national qu'international. Le changement s'est principalement traduit par une concentration des fonctions supérieures, soit les activités de direction et les activités créatrices, dans un nombre restreint de très grands centres mondiaux. (...)

Les villes qui réussissent le mieux leur adaptation à cette nouvelle donne mondiale sont celles qui se distinguent déjà par le haut degré de la qualité et de l'envergure de leurs activités de

¹³ Voir à ce sujet le bilan social d'Alcan, à l'adresse www.alcan.com

¹⁴ Chambre de commerce de Montréal, Mémoire, déposé à la Ville de Montréal, février 2005, p. 4

¹⁵ Conseil canadien des chefs d'entreprises, *Du bronze à l'or*.

commandement, de leurs moyens de communication et de leurs attributs culturels. Montréal possède ces caractéristiques¹⁶.

De même, certaines initiatives dans certaines régions illustrent à quel point les arts ne peuvent plus être laissés pour compte. Trois-Rivières et la Gaspésie ont fait le pari du développement des arts après la fermeture d'usines importantes. La constitution d'un Conseil des arts municipal à Saguenay, les politiques culturelles municipales qu'adoptent plusieurs villes du Québec, les activités de l'organisme « Les arts et la ville », qui stimulent l'échange et le partage d'expertise, n'en sont que quelques exemples. Les artistes sont présents partout sur le territoire et contribuent à animer et développer des foyers artistiques vivants.

Les enjeux sont donc majeurs. Les arts ne peuvent plus être perçus comme l'aspect marginal du développement de la société québécoise et canadienne. Ils sont, aujourd'hui plus que jamais, la part inaliénable de tout développement, qu'il soit social ou économique.

7. Une infrastructure artistique de qualité

« Le Conseil des Arts du Canada a été déterminant, dans les années 70, pour l'essor de toute une génération de compagnies des arts de la scène du Québec. Dans plusieurs cas, et notamment pour le Théâtre de la Marmaille (devenu Les Deux Mondes, en 1993) il fut le premier, parmi les instances publiques, à soutenir la compagnie et permettre son développement. Depuis une quinzaine d'années, le Conseil des Arts n'a plus les moyens de jouer ce rôle éclairé et de soutenir de façon conséquente les compagnies formées par une nouvelle génération d'artistes, privant ainsi le public canadien d'une partie non négligeable des forces vives, en matière de création. Depuis une quinzaine d'années, le Conseil des Arts du Canada n'est pas en mesure de répondre de façon appropriée aux demandes des compagnies en matière de diffusion. Ainsi, une part grandissante des tournées au pays ne peuvent se réaliser, privant les Canadiens de manifestations artistiques de qualités issues des autres provinces. »

Pierre MacDuff, Directeur général, Les Deux Mondes, compagnie de théâtre inc.

Création, production, diffusion : voilà la chaîne de l'activité artistique. Chacune de ces étapes de l'acte créateur a besoin d'être soutenue à sa juste mesure et de manière adéquate. Le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des arts et des lettres du Québec l'ont compris.

Ce sont eux qui soutiennent les activités de recherche inhérentes à la création. Ce rôle est difficile parce qu'on en sent moins aisément les bénéfices. Toutefois, comme la recherche et le développement pour le secteur industriel, les activités de recherche artistique recèlent tout le potentiel de l'art de demain.

Plus encore, il importe que cette chaîne demeure vivante partout au Québec. Partout, il faut que les artistes puissent réfléchir, produire et présenter leur art. Partout, les artistes doivent être en mesure de rencontrer la communauté et de lui faire partager, dans des conditions et des lieux professionnels, l'essence de leurs pratiques.

¹⁶ Raymond BACHAND, cité dans *Montréal, métropole culturelle: déjà une réalité, toujours un projet*, Ville de Montréal, 2006, p. 6

8. De la prospérité dans un environnement concurrentiel complexifié

La prospérité ne se mesure pas uniquement en termes économiques. Elle est le résultat de l'équation d'une série d'indicateurs parmi lesquels on trouve, par exemple, la qualité de vie, la capacité des entreprises de réagir avec ingéniosité aux aléas du marché et la propension d'un peuple à imaginer, à créer, à faire partager une vision.

Au Québec, les arts contribuent à chacun de ces indicateurs. Ils sont à la fois partie prenante de la qualité de vie de chacun d'entre nous, en même temps qu'ils concourent à dynamiser nos régions et nos municipalités. Enfin, ils sont la principale voix par laquelle s'affirme l'identité québécoise à la fois au pays et sur la scène internationale. Cependant, des moyens désormais trop limités, conjugués à un environnement de plus en plus complexe, compromettent la vitalité de la création artistique.

a) Des moyens trop limités

Le Conseil des Arts du Canada est l'un des principaux véhicules de soutien financier à la création et il a permis à certains de nos plus grands créateurs de faire rayonner leurs œuvres. Il est aussi un partenaire de premier ordre pour bon nombre d'artistes de la jeune génération qui cherchent une première reconnaissance auprès des autres instances subventionnaires. En un mot, la part du Conseil des Arts du Canada dans la création est nécessaire, fondamentale et incontournable.

Tout récemment, le Conseil des Arts du Canada s'avouait incapable de répondre adéquatement aux demandes qui lui étaient adressées. En fait, depuis 1998, le nombre de demandes adressées au Conseil des Arts du Canada par les organismes artistiques a augmenté de 50 %, et de 30 % pour les artistes professionnels.

C'est dans ce contexte économique difficile que le Conseil des Arts du Canada a salué l'injection de 50 M\$ de nouveaux crédits dans la création en juin dernier :

L'annonce de l'augmentation des fonds accordés au Conseil ne signifie pas que le débat public sur le financement des arts par les gouvernements soit clos, mais elle indique plutôt que la discussion avec le présent gouvernement est bien amorcée. Pour cette raison, nous avons accueilli avec enthousiasme cette nouvelle budgétaire et avons ainsi fait écho aux nombreux encouragements reçus de la grande communauté artistique pancanadienne¹⁷.

Cependant, beaucoup reste encore à faire.

b) Un environnement de plus en plus complexe

Les arts rayonnent, à la fois sur le marché local et sur le marché international. Les organismes artistiques de même que les artistes qui font connaître leurs œuvres se butent à des obstacles de même nature que ceux auxquels se heurte tout entrepreneur. Le manque de ressources est cependant un handicap majeur qui limite la capacité des organismes artistiques à réagir à ce nouvel environnement.

¹⁷ Discours de Karen KAIN, présidente, Conseil des arts du Canada, 5 juin 2006.

Le théâtre, la danse et la musique ont porté leur problématique à l'attention du ministère des Affaires étrangères, en janvier 2005, dans un document intitulé : « Les arts de la scène, grands ambassadeurs de l'identité canadienne à l'étranger ». Parmi les constats dégagés, on note particulièrement :

- Le marché intérieur est exigü et limite les possibilités de développement des organismes artistiques;
- La mondialisation des marchés bouleverse de manière fondamentale les façons de faire. Les organismes artistiques sont peu outillés pour y réagir;
- Les partenaires historiques des organismes artistiques québécois, c'est-à-dire les pays européens francophones, privilégient désormais des productions artistiques émanant de l'Union européenne (notamment la Pologne, la République tchèque);
- Les États-Unis ont progressivement fermé leur marché aux productions artistiques canadiennes, notamment depuis septembre 2001;
- Les organismes artistiques sont affaiblis par le manque de ressources humaines qualifiées, de même que par le manque de ressources financières¹⁸.

Pour les arts médiatiques, les problèmes sont semblables : l'accès au marché international est difficile pour la création indépendante. Aucun programme de sous-titrage n'existe, ce qui explique que les œuvres francophones ont de la difficulté à atteindre leur public. Récemment, un projet pilote d'aide aux distributeurs mené par le Conseil des Arts du Canada entre 2003 et 2006 n'a pu être reconduit faute de fonds disponibles.

Dans le secteur de la diffusion des arts visuels sur la scène internationale, le Canada accuse un recul important sur deux plans :

...le soutien décroissant accordé aux organismes n'a pas permis de renouveler la génération d'artistes ayant joui d'une visibilité internationale, il y a dix ans et plus, et donc de faire connaître suffisamment les artistes québécois et canadiens les plus talentueux qui ont émergé depuis ; nos artistes sont anormalement absents des grands événements internationaux qui jouent un rôle incontournable dans la consolidation de leurs carrières et de leurs marchés. Sans marché, absents des grands événements, privés des relais que sont les commissaires, les musées et les centres d'artistes tout aussi dépourvus qu'eux, les artistes canadiens ne sont tout simplement pas présents là où il le faudrait pour développer une image de marque des arts visuels québécois et canadiens¹⁹.

Ces constats illustrent avec éloquence certains des enjeux auxquels font face des artistes et des organismes artistiques évoluant dans un environnement concurrentiel de plus en plus complexe.

¹⁸ Conseil québécois du théâtre, Regroupement québécois de la danse et Conseil québécois de la musique, « Les arts de la scène, grands ambassadeurs de l'identité canadienne à l'étranger », déposé au Ministère des Affaires étrangères, Gouvernement du Canada, 14 janvier 2005.

¹⁹ Louise DÉRY, Commissaire de la Biennale de Venise pour le Canada.

Conclusion

Les artistes et les organismes artistiques québécois travaillent actuellement dans des conditions de pratique presque toujours en deçà des exigences minimales requises. Ils œuvrent pour créer et faire connaître les arts québécois non seulement au pays mais partout ailleurs dans le monde. Ils sont appréciés, salués, souvent acclamés. Ils représentent, sans contredit, une part importante de notre identité.

C'est pourquoi le Mouvement pour les arts et les lettres réclame pour le Conseil des Arts du Canada les moyens de remplir adéquatement sa mission. Celle-ci est essentielle pour les artistes et les organismes artistiques québécois. Sans cette aide qui vient compléter les fonds distribués par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ils ne pourront pas exercer adéquatement leur profession.

En réclamant 100 M\$ de plus à l'allocation budgétaire annuelle du Conseil des Arts du Canada, le Mouvement pour les arts et les lettres a la conviction qu'un meilleur financement des arts contribuera concrètement à l'enrichissement collectif.

Le Conseil québécois du théâtre protège et défend les intérêts des compagnies, des associations et des professionnels de la scène. Organisme de pression, il intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir l'importance d'un soutien financier adéquat pour le théâtre et réclamer de meilleures conditions de travail pour ses praticiens. Il est formé de dix-huit membres : neuf d'entre eux représentent les associations reconnues du théâtre, et neuf représentent les compagnies théâtrales et les professionnels en tant que praticiens dont au moins deux provenant de l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal. Cette composition assure un échange constant entre les divers groupes qui constituent le milieu théâtral québécois. Ses mandats et sa composition confèrent au CQT la liberté d'agir sur toutes les questions liées au développement du théâtre, l'obligation de travailler en concertation avec l'ensemble du milieu théâtral et le devoir de piloter des dossiers dont les enjeux concernent l'ensemble de la communauté théâtrale québécoise.

Le Conseil québécois de la musique (CQM) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les organismes et les professionnels œuvrant dans le domaine de la musique dite de concert. Parmi ses membres, on compte les principaux organismes de production, de diffusion et de soutien, les maisons d'enseignement et d'enregistrement ainsi que des interprètes, compositeurs, musicologues et gestionnaires. Le CQM offre également de nombreux services à ses membres dont le programme Diapason pour le soutien à la gestion, ainsi que des activités de soutien promotionnel, la diffusion de calendriers de concerts, le développement d'ententes avec différents partenaires commerciaux et la publication d'un répertoire électronique de ses membres. Le Conseil québécois de la musique coordonne les Prix Opus afin de souligner l'excellence des praticiens de la discipline musicale.

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) regroupe plus de 850 artistes et artisans professionnels en métiers d'art associés sur une base volontaire, conformément au mandat qui lui est confié dans le cadre de la loi sur le statut de l'artiste. En plus d'offrir de multiples services à la communauté des artisans (formation, soutien à la carrière, informations, etc.), ses activités de diffusion au Québec et à l'étranger (salons, expositions, etc.) génèrent des ventes de plus de 10 millions de dollars annuellement.

Le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) est le regroupement national qui représente les créateurs indépendants, les travailleurs culturels et les organismes artistiques sans but lucratif (centres de production, de diffusion et de distribution) se consacrant à la discipline des arts médiatiques. Il a pour but de représenter les pratiques reconnues en arts médiatiques (cinéma d'auteur, vidéo d'auteur, nouveaux médias, arts audio) auprès des gouvernements et des institutions ainsi que de promouvoir les activités et les créations de l'ensemble de ses membres. C'est au Québec que l'on retrouve la plus grande concentration de créateurs et d'organismes artistiques en arts médiatiques et le plus grand éventail d'œuvres réalisées chaque année dans tout le Canada. L'excellence et l'innovation de ces créateurs et de leurs œuvres sont reconnues mondialement.

Le Regroupement québécois de la danse (RQD), fondé en 1984, regroupe plus de 450 membres, parmi lesquels on compte une cinquantaine de compagnies et d'organismes. Vaste carrefour de ressources, le RQD offre à ses membres une plate-forme d'expression et exerce un rôle de leadership et de levier de changement culturel et social reconnu au pays. Ses activités s'exercent dans cinq domaines d'intervention : la représentation et la concertation, la promotion et la diffusion de la danse, la recherche et le développement, le développement des ressources humaines (formation et perfectionnement) et la vie associative.

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec a été fondé en 1986 pour dispenser des services de formation, de promotion et de représentation à ces organismes de diffusion et de production en arts visuels et en arts médiatiques que sont les centres d'artistes autogérés. Le RCAAQ compte actuellement 60 membres répartis dans 25 villes de 14 régions administratives du Québec. Il est l'éditeur du Répertoire des centres d'artistes autogérés du Québec et du Canada.

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) a été fondée le 21 mars 1977, l'UNEQ regroupe près de 1200 écrivains : des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des essayistes, des auteurs jeunesse, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques. La mission de l'UNEQ est de travailler à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise au Québec et à l'étranger, de même qu'à la reconnaissance du métier d'écrivain.

En Piste, le Regroupement national des arts du cirque. En Piste est le regroupement national des arts du cirque. L'organisme a pour mission de promouvoir les arts du cirque, de favoriser leur développement et de regrouper les différents acteurs du milieu. En plus de créer un réseau d'échanges, de soutenir les artistes, les projets en émergence, les organismes de formation et de sensibiliser les producteurs et les diffuseurs, En Piste offre un programme annuel de formation continue. Les actions d'En Piste s'adressent aux intervenants du milieu, aux organismes nationaux et internationaux liés aux arts du cirque et au grand public.

Treize conseils régionaux de la Culture (CRC), soit ceux de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, du Centre du Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la région de Québec-Chaudière-Appalaches. La mission des conseils régionaux de la culture est d'appuyer le développement des arts et de la culture dans leur région respective.